

Communiqué de presse

FRÉQUENCES OUTRE-MER**Attribution de fréquences en bande 700 MHz, 900 MHz, 3,4 - 3,8 GHz en Martinique et en Guadeloupe : résultats des enchères principales pour l'attribution des paquets de fréquences en bandes 700 MHz et 900 MHz et des blocs de 10 MHz en bande 3,4 – 3,8 GHz**1^{er} octobre 2024

Les enchères principales pour l'attribution des paquets de fréquences en bandes 700 MHz et 900 MHz et des blocs de 10 MHz en bande 3,4 – 3,8 GHz en Martinique et en Guadeloupe se sont déroulées le 1^{er} octobre 2024.

Résultats des quantités de fréquences attribuées dans la bande 3,4 – 3,8 GHz en Martinique et en Guadeloupe

A l'issue de la phase d'attribution des blocs de 50 MHz contre engagements, il restait 18 blocs de 10 MHz à attribuer sur chaque territoire¹.

Les quantités de fréquences attribuées dans le cadre de la procédure d'attribution de la bande 3,4 – 3,8 GHz en **Martinique**, sous réserve que cette dernière soit menée à son terme, sont les suivantes :

Candidat	Digicel AFG	Free Caraïbe	Orange	Outremer Telecom
Quantités de fréquences attribuées dans le cadre de la phase d'attribution des blocs de 50 MHz contre engagements	50 MHz	50 MHz	50 MHz	50 MHz
Quantités de fréquences attribuées dans le cadre de l'enchère principale sur la bande 3,4 – 3,8 GHz	30 MHz	50 MHz	50 MHz	50 MHz
Montant à verser résultant de l'enchère principale	0 €	16 000 €	16 000 €	16 000 €
Quantité totale de fréquences attribuées	80 MHz	100 MHz	100 MHz	100 MHz

Les quantités de fréquences attribuées dans le cadre de la procédure d'attribution de la bande 3,4 – 3,8 GHz en **Guadeloupe**, sous réserve que cette dernière soit menée à son terme, sont les suivantes :

¹ [Communiqué de l'Arcep en date du 10 septembre 2024](#)

Candidat	Digicel AFG	Free Caraïbe	Orange	Outremer Telecom
Quantités de fréquences attribuées dans le cadre de la phase d'attribution des blocs de 50 MHz contre engagements	50 MHz	50 MHz	50 MHz	50 MHz
Quantités de fréquences attribuées dans le cadre de l'enchère principale sur la bande 3,4 – 3,8 GHz	30 MHz	50 MHz	50 MHz	50 MHz
<i>Montant à verser résultant de l'enchère principale</i>	0 €	16 000 €	16 000 €	16 000 €
Quantité totale de fréquences attribuées	80 MHz	100 MHz	100 MHz	100 MHz

La quantité de fréquences dans la bande 3,4 -3,8 GHz en Martinique et en Guadeloupe pouvant être obtenue par chaque lauréat étant désormais connue, des enchères « de positionnement » à un tour au second prix seront organisées dans les semaines à venir.

Ces enchères permettront de déterminer le positionnement de chacun des lauréats dans la bande 3,4 - 3,8 GHz en Martinique et en Guadeloupe.

Résultats de la phase d'enchère principale pour l'attribution des paquets de fréquences en bandes 700 MHz et 900 MHz en Martinique et en Guadeloupe :

Les quantités de fréquences attribuées dans le cadre de la phase d'enchère principale sur les paquets de fréquences en bandes 700 MHz et 900 MHz en **Martinique**, sous réserve que cette dernière soit menée à son terme, sont les suivantes :

Candidat	Digicel AFG	Free Caraïbe	Orange	Outremer Telecom
Quantités de fréquences en bande 700 MHz attribuées dans le cadre de la phase d'enchère principale sur les paquets de fréquences en bandes 700 MHz et 900 MHz	5 MHz duplex	5 MHz duplex	5 MHz duplex	5 MHz duplex
Quantités de fréquences en bande 900 MHz attribuées dans le cadre de la phase d'enchère principale sur les paquets de fréquences en bandes 700 MHz et 900 MHz	5 MHz duplex	5 MHz duplex	10 MHz duplex	10 MHz duplex
<i>Montant à verser résultant de l'enchère principale</i>	0 €	0 €	3 555 000 €	3 555 000 €

Les quantités de fréquences attribuées dans le cadre de la phase d'enchère principale sur les paquets de fréquences en bandes 700 MHz et 900 MHz en **Guadeloupe**, sous réserve que cette dernière soit menée à son terme, sont les suivantes :

Candidat	Digicel AFG	Free Caraïbe	Orange	Outremer Telecom
Quantités de fréquences en bande 700 MHz attribuées dans le cadre de la phase d'enchère principale sur les paquets de fréquences en bandes 700 MHz et 900 MHz	5 MHz duplex	5 MHz duplex	5 MHz duplex	5 MHz duplex
Quantités de fréquences en bande 900 MHz attribuées dans le cadre de la phase d'enchère principale sur les paquets de fréquences en bandes 700 MHz et 900 MHz	5 MHz duplex	5 MHz duplex	10 MHz duplex	5 MHz duplex
<i>Montant à verser résultant de l'enchère principale</i>	0 €	0 €	8 400 666 €	0 €

La quantité de fréquences dans les sous-bandes 703 – 723 MHz et 758 – 778 MHz en Guadeloupe et en Martinique, dans les sous bandes 885 – 915 MHz et 930 – 960 MHz en Martinique et dans les sous-bandes 890 – 915 MHz et 935 – 960 MHz en Guadeloupe, pouvant être obtenue par chaque lauréat étant désormais connue, des enchères « de positionnement » à un tour au second prix seront organisées dans les semaines à venir.

Ces enchères permettront de déterminer le positionnement de chacun des lauréats dans les sous-bandes ci-dessus mentionnées en Martinique et en Guadeloupe.

Document associé :

- [Calendrier prévisionnel et modalités pratiques](#)

A propos de l'Arcep

L'Arcep est l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse. Arbitre expert et neutre, au statut d'autorité administrative indépendante, elle est l'architecte et la gardienne des réseaux d'échanges internet, télécoms fixes, mobiles, postaux et de distribution de la presse en France.